

LA FIN DE L'EXTRACTION
DE TOURBE À BAUPTÉ

tous concernés

PARTICIPEZ À LA CONSTRUCTION DE L'AVENIR DE VOTRE TERRITOIRE

AUVERS, BAUPTÉ, GORGES,
LE PLESSIS-LASTELLE,
MÉAUTIS, MONTSENELLE,
TERRE-ET-MARAIS

ÉDITO

L'exploitation industrielle de tourbe à Baupte a permis de relancer l'économie locale après la dernière guerre. Cette autorisation, conférée par l'État, et avec l'accord des communes propriétaires des terrains, a fait l'objet de renouvellements successifs. Favorable économiquement au territoire durant des décennies, elle a aussi provoqué sur un grand périmètre d'importants dommages environnementaux - sur le sol, le fonctionnement hydrologique - dont les conséquences à long terme n'ont alors pas été suffisamment considérées. Cette exploitation prendra réglementairement fin le 31/12/2026.

L'État et le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, avec vos élus, sont présents pour accompagner les transformations que cette fin d'activité risque d'impliquer sur les usages économiques et de loisirs, les propriétés, l'environnement dans le marais qui vous lie : la Tourbière de Sèves.

Mais ce sont aussi les équilibres économiques et sociaux de vos communes, Auvers, Baupte, Gorges, Le Plessis-Lastelle, Méautis, Montsenelle, Terre-et-Marais, qui vont évoluer, à des degrés variables. Ces circonstances exceptionnelles nécessitent de trouver de nouvelles ressources économiques plus durables, à l'échelle de l'ensemble des 7 communes.

C'est pourquoi vos élus ont mobilisé des spécialistes en aménagement et planification de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, des chercheurs mais aussi des écrivains, acteurs, metteur en scène. Leur rôle sera d'organiser cette transition en favorisant la mise en commun de vos idées, et de libérer la parole et l'imagination pour tracer un chemin engageant et innovant.

Le futur, comme l'histoire, se raconte. Sa construction ne peut se faire sans votre contribution. C'est ainsi que, avec l'appui de l'État et du Parc naturel régional, un projet de territoire peut se construire pour les collectivités et les habitants ainsi que pour la Tourbière de Sèves, appelée à devenir une zone de protection forte tant son rôle est majeur, au niveau européen, pour la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique.

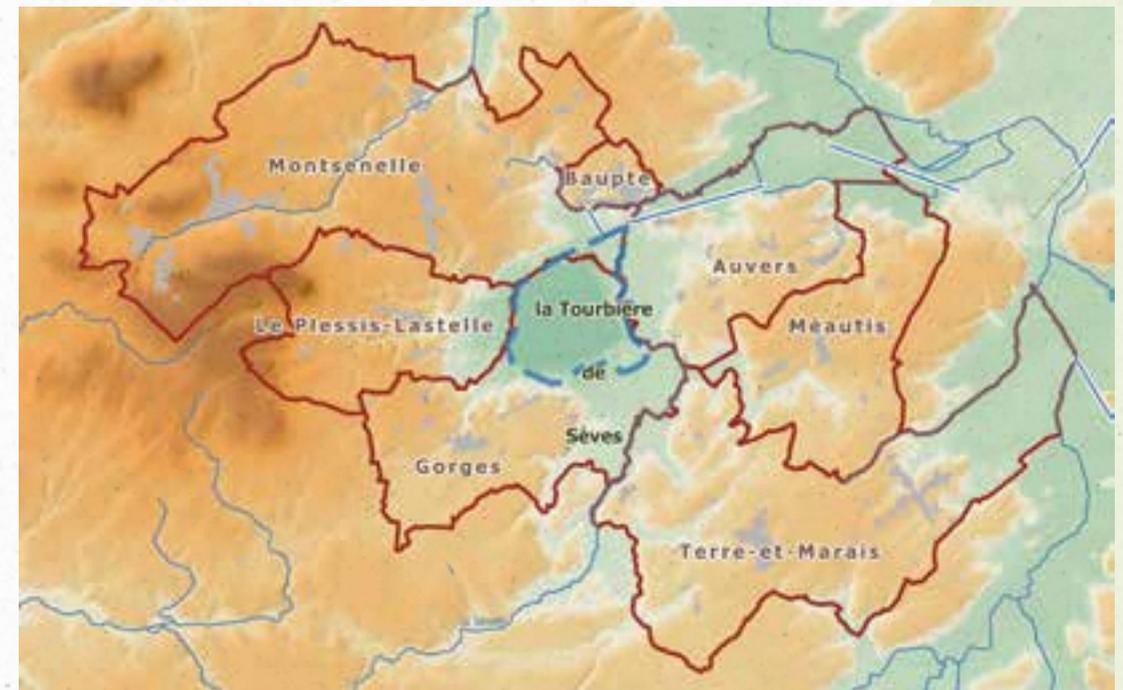
M. Xavier BRUNETIERE

Préfet de la Manche

M. Benoît FIDELIN

Président du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

LE TERRITOIRE DE RÉFLEXION



— limites communales - - - carrière de tourbe de Baupte ● les marais

La tourbe est un type de sol composé majoritairement de matières végétales très peu décomposées, en raison de la présence quasi permanente d'eau douce – issue de la nappe phréatique, du ruissellement et de la pluie – qui empêche l'action de décomposition d'une grande quantité de micro-organismes.

Ce type de sol est qualifié de « fossile » car sa formation s'effectue sur plusieurs milliers d'années. L'accumulation moyenne annuelle de tourbe est ainsi estimée à 1 mm. Dans la Tourbière de Sèves, l'épaisseur maximale de tourbe est supérieure à 9 mètres.

Ce sol a pour caractéristiques d'être peu stable, de retenir et filtrer l'eau et de piéger le carbone, évitant ainsi sa transformation en gaz à effet de serre. Lorsque l'eau n'est plus présente en quantité suffisante, la tourbe se compacte et se décompose, ce qui s'observe sur le terrain par un affaissement.



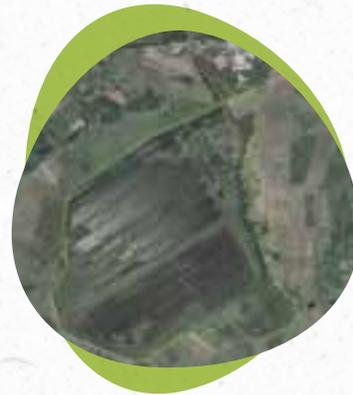
HISTOIRE DE LA TRANSFORMATION DU TERRITOIRE



1953

Fin des briquettes de chauffage, alimentation de la chaudière à tourbe de l'usine voisine, production d'engrais, apparition progressive du plan d'eau

Modernisation, intensification des pratiques



12/2006

Achat par Cargill et autorisation de poursuite d'exploitation pour 20 ans, surface du plan d'eau 482 ha



12/2025

Fin d'extraction de tourbe

1941 à 1946

Production briquettes de tourbe pour le chauffage, Compagnie des Charbons et Briquettes de Blanzly, basée à Bauppte, sur propriétés des communes



2004

Demande d'extension d'exploitation Degussa



2015

Achat de la carrière de tourbe par Florentaise SA, production de substrat horticole



12/2026

Fin de remise en état du site et arrêt des pompages, surface estimée du plan d'eau > 800 ha

Années 90

Début des affaissements

2027

Le niveau du plan d'eau s'ajustera sur celui de la rivière en été

Début des pompages

Développement des pratiques agricoles

Intensification des pompages

Évacuation d'eau douce vers la mer via la rivière Sèves, en moyenne 20 millions de m³/an

2014

Conformément à l'arrêté d'exploitation, diminution progressive de l'arrêt des pompages prévue réglementairement

La taille du plan d'eau augmente progressivement

Les pompages intensifs, mis en oeuvre pour faciliter l'extraction de la tourbe, ont asséché le sol. Ils ont permis le développement de pratiques agricoles peu habituelles dans les marais du Cotentin subissant la blanchie*, comme la mise en cultures ou encore le fait de laisser des animaux en extérieur l'hiver.

Pendant quelques décennies, ces terres se sont ainsi avérées très productives, puis des désordres de plus en plus importants sont apparus. Les sols se sont affaîssés, déformés et imperméabilisés. Le secteur, déjà identifié comme le point bas du département continue à s'enfoncer.

La circulation des eaux de surface a également été bouleversée. Un plan d'eau est apparu, le plus grand du département.

* Phénomène d'inondation hivernale par débordement des cours d'eau

Tout le marais reposant sur un sol tourbeux - la Tourbière de Sèves (2 117 ha), une vaste étendue a été impactée, au-delà de l'enceinte de la carrière, sur le territoire des communes d'Auvers, Bauppte, Gorges, Le Plessis-Lastelle, Méautis, Montsenelle et Terre-et-Marais.

Les changements ont déjà commencé et sont désormais très perceptibles. Des terrains périphériques sont de plus en plus humides, plus longtemps dans l'année à l'image des autres marais du Cotentin.

Des études sont en cours pour en identifier :
les conséquences sur le fonctionnement :
hydrologique du bassin versant de la Sèves. :

QU'EST-CE QUI VA CHANGER ?

Les collectivités sont propriétaires de près de 85 % de la surface des terrains dans le marais. **La perte de revenus fonciers, le paiement direct des charges et des taxes – jusqu'à présent pris en charge par l'usine – vont amputer le budget des communes, pour certaines dans des proportions importantes.**

Votre environnement proche, les équilibres écologiques, vont être modifiés et avec eux les équilibres économiques et sociaux qui se sont constitués depuis 80 ans.

Ces circonstances amènent à considérer sous d'autres angles votre territoire pour modérer les impacts occasionnés par ces changements et construire des solutions robustes.

Ce processus est en cours. L'adaptation des usages dans le marais a commencé avec les agriculteurs et les chasseurs. Les réflexions s'amorcent avec les propriétaires publics et privés.

Que vous ayez ou non un lien avec l'exploitation de la tourbe ou le marais aujourd'hui, **vous êtes tous concernés en tant que résidents, usagers ou acteurs économiques des communes impactées par ces changements.**

Une réflexion va être menée pour chaque commune individuellement, intégrant les besoins actuels déjà identifiés. Il s'agira de définir les actions nécessaires pour développer de nouveaux revenus, maintenir voire favoriser la création de nouveaux emplois, développer de nouvelles activités, tout en préservant les ressources naturelles. Vos élus ont choisi de réaliser également ce travail collectivement, afin de s'appuyer sur les forces des uns et des autres et tisser entre les communes des réseaux efficaces.

• **L'élaboration de ce projet de territoire commence en 2025.**
• **Vous êtes toutes et tous légitimes pour y contribuer.**

tous concernés



COMMENT CELA VA SE PASSER ?

L'ambition est de **construire des actions opérationnelles, priorisées et chiffrées pour l'ensemble de ce territoire et pour chaque commune**, dont la préservation des ressources naturelles (sol, eau, air) sera le pivot central.

1 Partage

Partage du bilan économique et social et du diagnostic paysager par l'ANCT. Identification des forces / faiblesses par communes et inter-communes.

2 Collecte d'idées

Collecte d'idées sur des thèmes variés : cadre de vie, revitalisation des centres-bourgs, tourisme, agriculture, habitat, mobilités, loisirs, emplois ... **VENEZ PARTICIPER** ou poster vos idées (boîtes à idées en mairie ou adresse mail : monterritoire@parc-cotentin-bessin.fr)

3 Actions

Des idées aux actions : suivez les choix et les priorisations des idées par les élus avant traduction en un programme d'actions chiffrées et planifiées

6 Réalisation

Réalisation d'un premier plan d'actions, recherche de moyens techniques et financiers pour leur mise en œuvre par vos élus avec l'appui du Parc naturel régional, de l'État et des partenaires



4/7 Témoignages

Partagez vos anecdotes, les témoignages de l'évolution de votre cadre de vie, vos aspirations, vos inquiétudes lors de rencontres individuelles, de réunions, de veillées.

Contez votre territoire et mettez-le en lumière avec la contribution d'auteurs, d'acteurs...

5 Pédagogie

Enseignants, animateurs, écoliers ? Étudiez les capacités de régénération de la tourbe et la biodiversité qu'elle favorise, en salle et en extérieur, avec des chercheurs à vos côtés

8 Ajout

Ajout des éléments au projet de territoire, conseils aux élus par les chercheurs en économie environnementale et en aménagement du territoire en lien avec le changement climatique

2030 marquera la création d'une Réserve naturelle nationale au sein du marais.

La définition du contour de cette réserve, sa surface, son règlement et sa gestion feront partie des actions du projet de territoire et seront donc mises en œuvre dans la continuité, de façon concertée. La création d'une zone de protection forte implique de prendre en considération les enjeux de biodiversité mais aussi les enjeux sociaux et économiques du territoire.

PETITS, GRANDS, VOUS AVEZ TOUS QUELQUE CHOSE A APPORTER*



« J'ai toujours vécu ici, mon grand-oncle était garde-marais et mon père a travaillé à l'usine de Baupré. Le week-end on va chasser. Ce territoire, je le connais par cœur. »

→ Vous avez contribué à façonner ce territoire et vous continuez d'en entretenir le patrimoine. Les changements qui s'annoncent vous interrogent, vous touchent ou vous gênent ? Venez partager ce que vous souhaitez voir préservé et ce que vous souhaitez voir évoluer.

« J'habite là avec mes parents et ma sœur. La semaine, je vais au collège à La Haye. Ma sœur est à l'école à Auvers. Mais le week-end y a rien à faire ici, on s'ennuie. »

→ Vous avez des idées, vous voudriez faire vos propres propositions ? Vous êtes juste curieux de ce qui va se passer ? Demain vous vivrez peut-être toujours sur ce territoire. Les décisions qui se prennent aujourd'hui détermineront alors votre quotidien. Venez ta sœur et toi participer aux différentes rencontres !



« J'habite là depuis 5 ans, je ne connais pas encore beaucoup de monde. Je ne savais pas qu'il y avait un marais à proximité. J'aime beaucoup mon village et j'ai envie de m'y investir. »

→ Aucune connaissance particulière n'est requise, ce projet est aussi l'occasion de découvrir votre environnement, les communes voisines et de tisser des liens.

« Je me souviens, dans le temps, tout le monde se connaissait dans le village et on s'entraidait. »

→ Votre connaissance du territoire, d'hier et d'aujourd'hui, est une richesse. La partager permet de construire une vision collective de cet espace, de le comprendre, pour renforcer les chances de construire, pour l'avenir, des actions partagées.



* propos fictifs



se déplacer se rencontrer
 habiter s'alimenter
 se divertir protéger
 exploiter pêcher nature
 apprendre travailler chasser
 transmettre découvrir accueillir

LA FIN DE L'EXTRACTION DE TOURBE À BAUPTÉ

tous concernés

VENEZ ÉCHANGER ET APPORTER VOS IDÉES

Les pages consacrées au projet sur le site internet du Parc :

<https://parc-cotentin-bessin.fr/la-tourbiere-de-seves>

Auprès de vos élus, dans vos communes

Ou prenez contact avec la chargée de projet au Parc naturel régional

Julie Jorant, 02 33 71 62 43

Inscrivez-vous pour participer aux ateliers,

envoyez vos idées à :

monterritoire@parc-cotentin-bessin.fr

Des boîtes à idées seront à votre disposition dans votre mairie

Des affiches et flyers seront mis en place dans chaque commune pour vous rappeler les rendez-vous et vous préciser les lieux de réunions.